



SOINS À DOMICILE

B-HOME CARE

AIDE-SOIGNANT(E) GARDE-MALADE J/N À DOMICILE

CENTRALE DE COORDINATION SPÉCIALISÉE, DANS
LES SOINS PARAMÉDICAUX, SERVICES
D'ACCOMPAGNEMENTS ET COMPLÉMENTAIRES À
DOMICILE

FRÉQUENCE D'INTERVENTION

- Intervient: les jours ouvrés, week-ends et jours fériés;
- Intervient 3h/j MIN;
- Intervient en journée: entre 08h00-20h00;
- Intervient de nuit: entre 20h00-08h00;
- Peut intervenir 24h/24 7j/7;

INFORMATION TARIFAIRE

Vous trouverez, en annexe le détail, des tarifs d'une Aide-Soignante à domicile

Que font-elles?

L'Aide-Soignant(e) garde-malade à domicile, intervient au domicile des personnes âgées, malades et/ou dépendantes, afin de leur prodiguer des soins visant à répondre à leurs besoins d'entretien et à compenser partiellement ou totalement leur manque ou leur perte d'autonomie. Elle dispose de compétences et qualifications professionnelles, lui permettant d'accomplir ses missions.

L'Aide-Soignant(e) (garde-malade) peut:

- Assure la gestion de fausse déglutition; (Aide à la prise de repas)
- Assure la gestion de l'incontinence;
- Peut Effectuer une toilette Complète;
- Procède à l'observation quotidienne de l'état mental et physique de la personne et de son évolution. Et en faire part, à la famille, infirmier et médecin;
- Aide à la réfection, à la préventions des escarres;
- Assurer les gestes de manutention;
- Assurer les prises en charges des patients atteints de maladies dégénératives, (Alzheimer, parkinson...);
- Assurer les prises en charges de patient en fin de vie; (Soins Palliatifs)
- Aider la personne à s'habiller et à se déshabiller;
- Mettre et retirer les bas de contention;
- Réfectionner le lit, changer les draps;
- Aider lors des déplacements, promenades, visite médicale;
- Dialoguer;
- Aide à la préparation des repas;
- Ménage léger; vaisselle du patient, change de draps du patient sali par le patient...
- Faire les courses; (si le patient peut rester seul)

B-HOME CARE

AIDE-SOIGNANT(E) À DOMICILE

CENTRALE DE COORDINATION SPÉCIALISÉE, DANS
LES SOINS PARAMÉDICAUX, SERVICES
D'ACCOMPAGNEMENTS ET COMPLÉMENTAIRES À
DOMICILE

Comme son nom, l'indique, l'Aide-Soignant(e) (Garde-Malade), est présente pour s'occuper de patient MALADE ou ayant un handicap, nécessitant des gestes et des compétences bien spécifiques.

Que ne peuvent-elles pas faire?

- Ménage profond; elle n'assure en aucun cas, les tâches ménagères quotidiennes;
- Elles ne peuvent poser d'actes médicaux (faire des piqûres...)

Déroulement de la prise en charge:

Le patient introduit sa demande en ligne, via le site Bhomecare.be, donne ses coordonnées et toute information au sujet de sa demande ainsi que leur fréquence. B-Home Care, contacte le prestataire compétent de la région du patient. Après que celui-ci, est confirmé la prise charge, B-Home Care, lui transfère toutes les informations de la prise en charge. B-Home Care, contacte le patient afin de lui confirmer et lui envoyer les coordonnées du prestataire.

Il est possible pour le patient, d'organiser au préalable, avant la date de la prise en charge, une rencontre, entre le patient et le prestataire, via le service chat, dans son espace personnel.

Fréquence des interventions:

L'aide-Soignant(e) (garde-malade) peut se rendre au domicile du patient de 1 à 7 fois par semaine, à raison de 3 heures par jour/min. L'aide-Soignant(e), intervient de jour et/ou nuit, les week-ends et/ou jours fériés.

Prise en charge possible: 24h/24 7j/7